

# L'ACTION

## S é v r i e n n e

### LOI HORTEFEUX : UNE LOI SCÉLÉRATE

La loi Hortefeux, comme les lois précédentes sur l'immigration, manifeste clairement la volonté du gouvernement Sarkozy de servir à sa façon les intérêts de la France par une immigration professionnelle « choisie », et tant pis si les pays d'origine, eux, sont privés de leurs forces vives.



C'est donc au regroupement familial qui, lui, n'est pas « intéressant » pour la France que sont imposées des conditions toujours plus restrictives. On a beaucoup parlé des tests ADN, mais il faut savoir aussi que le conjoint et les enfants de plus de seize ans devront connaître la langue française et les valeurs de la République (le pays des droits de l'homme ne les oublie-t-il pas là ?) avant d'arriver en France, ce qui, dans certains pays, sera très difficile. L'étranger qui demande le regroupement familial devra, en outre, dans la plupart des cas, justifier de ressources supérieures au Smic.

Par ailleurs, il devient de plus en plus difficile à un citoyen français d'épouser une personne d'origine étrangère. Enfin, le fait que l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) passe de la tutelle du Ministère des Affaires étrangères à celle du Ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale aura des conséquences néfastes pour les demandeurs d'asile, qui, de moins en moins nombreux, essuient de plus en plus de refus.

Grâce à une forte mobilisation (autorités religieuses, intellectuels comme simples citoyens), certains points ont été améliorés, mais le fond de la loi, qui s'ajoute aux quotas d'expulsions massives imposés aux préfets, reste inacceptable.

**Grand débat public à Sèvres**  
Le mardi 20 novembre 2007 à 20 h 30  
Salle Jupiter à la maison des associations  
64 B, rue des Binelles, 92 310 Sèvres

A lire

p.2 L'ADIE aide les jeunes créateurs d'entreprises  
p.2 Résultat des élections des conseils d'écoles  
p.2 Pour un développement durable



N° 283 - Novembre 2007 - 2 €

### EDITO

La loi Hortefeux suscite dans l'opinion une indignation qui va bien au-delà de la gauche protestataire traditionnelle. On a beaucoup parlé de son article 13 (amendement Marianni) qui introduit la possibilité de recours aux tests ADN dans la procédure de regroupement familial. Mais c'est l'ensemble de la loi qui a motivé le recours déposé par les députés socialistes, les députés du groupe GDR (communistes et Verts) ainsi que par François Bayrou auprès du Conseil constitutionnel.

A Sèvres, associations, partis politiques, élus et citoyens se sont largement mobilisés contre cette loi depuis le début d'octobre, à l'initiative de Georges Meisner. Une grande réunion publique de débat aura lieu le 20 novembre. Les élus d'opposition se sont naturellement associés à cette initiative. Car, comme ils l'ont rappelé lors de leur récent compte-rendu annuel de mandat, leur volonté est, tout en pratiquant une opposition constructive, de défendre les intérêts de l'ensemble des Sévriens oubliés par la politique trop clientéliste du maire sortant.

Celui-ci, autrefois sans étiquette, n'a en effet, depuis son adhésion à l'UMP, d'autre objectif que de se comporter en militant zélé de ce parti, sans doute pour mieux masquer la faiblesse de son bilan dans notre ville. C'est cette dérive politique qui l'a conduit à critiquer sans nuance, dans son édito du Sévrien de novembre, le projet de Schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF), adopté par le Conseil régional à majorité de gauche en février dernier. Il est vrai que ce projet a le grand tort aux yeux du maire et de la droite départementale, de proposer une politique d'aménagement et de développement plus solidaire. Ne parlez pas de solidarité à cette droite dure, elle n'a de cesse que de la mettre à mal.

p.2 Birmanie  
p.3 Le schéma directeur de la région IdF  
p.4 Le compte rendu de mandat

## L'ADIE AIDE LES JEUNES CRÉATEURS D'ENTREPRISES À SAINT DENIS



Le 29 octobre, quinze jeunes issus des quartiers en difficulté ont entamé un cycle de formation de quatre mois destiné à les préparer à la création d'une entreprise.

Ils ont entre 18 et 30 ans, sont de niveau très hétérogène, mais ont tous en commun une forte motivation à vouloir « s'en sortir ».

Pendant leur formation, ils seront suivis par des bénévoles et vivront pendant une semaine dans une entreprise de même type que leur projet :

création d'une salle de jeu - vente de vêtements - export de pièces détachées automobiles - transport de marchandises - etc. sont quelques exemples des projets sur lesquels ils travaillent.

Cette initiative, appelée CréeJeunes, a été initiée par l'ADIE « Association pour le Droit à l'Initiative Economique », créée par Maria Nowak, qui attribue des microcrédits aux créateurs d'entreprise qui ne peuvent accéder aux prêts bancaires.

Quinze bénévoles assurent les formations et l'accompagnement des jeunes sous la direction d'un permanent de l'ADIE-CréeJeunes.

D'autres villes comme Toulouse, Marseille et Lyon se sont aussi engagées dans cette voie. Devant le nombre de jeunes intéressés, CréeJeunes recherche des bénévoles pour la formation et l'accompagnement.

*Pour en savoir plus : [www.adie.org](http://www.adie.org)*

*Contact : Emmanuel Cyrot au 06 12 59 49 61*

## POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LA MUNICIPALITÉ DE SÈVRES A ENCORE DES PROGRÈS À FAIRE

Le Conseil municipal du 11 octobre 2007 voulait autoriser la société IDEX Seguin - Rives de Seine - Energie à exploiter une centrale frigorifique pour la climatisation des bureaux de la ZAC Ile Seguin - Rives de Seine. En ces temps où le réchauffement climatique est devenu un enjeu de première importance, on pourrait réfléchir à d'autres solutions pour

l'aménagement de ces bureaux. D'autant plus qu'à la suite d'une présentation détaillée de Mme Lucas, adjointe en charge de l'environnement, aucune réponse sur le fluide réfrigérant utilisé pour cette production frigorifique n'a été donnée ; c'est pourquoi les conseillers municipaux d'opposition ont refusé de voter ce texte.

**FRÉDERIC DURDUX, SÉVRIEN ACTIF DANS NOTRE VILLE A ÉTÉ DÉSIGNÉ COMME CANDIDAT PAR LE PS, PRG ET SÈVRES DÉBAT AUX ÉLECTIONS CANTONALES AVEC CATHERINE CYROT COMME SUPPLÉANTE.**

**POUR VOTER : INSCRIVEZ VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES AVANT LE 31 DÉCEMBRE EN MAIRIE, AVEC UNE PIÈCE D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE EN CAS DE PROBLÈME CONTACTEZ - NOUS.**

## BIRMANIE

L'opposante birmane prix Nobel de la paix, que l'émissaire de l'ONU a rencontrée le 8 novembre, a aussi rencontré le lendemain des membres de son propre parti et un haut responsable birman chargé des relations avec l'opposition depuis les manifestations des moines bouddhistes. La junte birmane a donc lâché un peu – trop peu encore – de lest. Ceci prouve que, si on ne renonce pas, si on ne se contente pas de faire de beaux discours et de déplorer les victimes quand tout est fini, la pression internationale peut obtenir des résultats.

## RÉSULTAT DES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

PARENTS INSCRITS	VOTANTS	VOTANTS %	NULS	FCPE			PEEP		
				VOIX	%	ELU(E)S	VOIX	%	ELU(E)S
3345	1605	48%	76	866	56,60%	47	663	43,40%	34

Cette année la FCPE progresse de 5 % et dispose de cinq représentants supplémentaires.

## LE SCHÉMA DIRECTEUR DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE (SDRIF)

Le SDRIF, arrêté par le Conseil régional le 15 février dernier, est un projet d'aménagement et de développement solidaires que refuse le maire de Sèvres, comme l'ensemble de la droite des Hauts-de-Seine. Aux yeux de cette dernière, le SDRIF présente en effet une vision partisane et malthusienne du développement de la région. La droite conteste le rééquilibrage de l'emploi au profit de l'Est de la région, estimant que le développement de La Défense profitera à toute la région. Elle ne veut pas non plus davantage de logements sociaux dans notre département, estimant qu'il est déjà très urbanisé.

Le maire a choisi de donner, dans le Sévrier de novembre, son avis personnel sur le Schéma directeur de la Région Île-de-France, assenant ses propos sans argumentation, comme des évidences.

Pour le maire, le 92 doit garder ses emplois et créer encore plus de bureaux, et tant pis pour les employés logeant dans l'Est parisien...

Nous ne pouvons pas accepter que le déséquilibre des emplois se creuse entre l'Est et l'Ouest de l'Île-de-France.

Et pourquoi La Défense serait-elle le seul site capable de concurrencer les métropoles étrangères ? La Seine-Saint-Denis plus proche de Roissy et des autoroutes du Nord et de l'Est de la France ne peut-elle pas proposer des alternatives à moindre prix aux PME qui fournissent l'essentiel des emplois aux habitants de l'Île-de-France ?

Pour le maire, pourquoi offrir plus de logements sociaux à l'Ouest ? Après tout, les femmes de service n'ont qu'à venir d'Epinay-sur-Seine, d'Aubervilliers, ... Quant aux infirmières



**OUI, je donnerai mon avis sur le projet de SDRIF et il ne sera pas le même que celui du Maire de Sèvres.**

libérales, on n'en trouve plus à Sèvres où le logement est trop cher comparé aux revenus de leurs services.

Pour le maire, il n'y aurait plus de terrains à Sèvres. Encourager les propriétaires à louer leurs logements vacants, réhabiliter les logements vétustes, construire ici ou là de petits immeubles locatifs sont des solutions qu'il n'a apparemment pas envisagées, préférant présenter aux Séviens l'image repoussoir de tours d'immeubles HLM dans le parc de Saint-Cloud.

Le Maire de Sèvres, en retard d'une génération, soutient des projets autoroutiers auxquels les responsables tant nationaux que régionaux cherchent des alternatives. Et après tout, pourquoi ne pas enterrer la RN13 si Neuilly est assez riche pour se l'offrir !

La perspective d'améliorer les transports en commun pour les habitants qui viennent de la Grande Couronne et de mieux répartir les emplois en Île-de-France pour rapprocher les employés de leur lieu de travail ne l'a manifestement pas effleuré.

En réponse à la diatribe du maire, il me semble qu'il conviendrait de rester positif. Que demander ?

- Rapprocher les entreprises des travailleurs.
- Mieux partager les richesses et le travail à l'intérieur de la région la plus riche de France.
- Développer les transports en commun dans le 92, là où il y en a le moins.
- Eviter les ghettos de riches comme de pauvres, donc favoriser la mixité pour s'enrichir des différences entre Franciliens au lieu de les opposer.

Le SDRIF définit l'avenir possible et souhaitable sur vingt-cinq ans de la région Ile-de-France, à la fois en termes d'aménagement de l'espace et d'évolutions sociales, économiques et environnementales du territoire régional. Il définit un ensemble d'ambitions et de moyens pour développer une région plus dynamique et plus solidaire, dans toutes ses dimensions : habitat, transports, développement économique, préservation de l'environnement, implantation des grandes infrastructures et des équipements d'importance régionale. Il constitue également un projet d'ensemble pour les différents acteurs franciliens.

Le SDRIF est à la fois un document d'aménagement du territoire et un document d'urbanisme prescriptif, c'est-à-dire que les documents d'urbanisme locaux doivent être compatibles avec ses dispositions.

Le SDRIF a donc pour fonctions de :

- formaliser une stratégie d'aménagement et de développement régional,
- fournir un outil de la maîtrise spatiale du territoire francilien,
- orienter et encadrer les documents à échelle régionale tels que le Plan de déplacements urbains d'Ile-de-France (PDUIF) et les documents d'urbanisme locaux tels que les Schémas de cohérence territoriale (SCOT) ou les Plans locaux d'urbanisme (PLU) quand il n'y a pas de SCOT.

## COMpte RENDU DE MANDAT : LE VRAI BILAN DU MAIRE SORTANT

Les élus socialistes et apparentés et Verts avaient donné rendez-vous aux Sévriens le 10 novembre pour leur compte rendu annuel de mandat. Cette réunion a été l'occasion d'un bilan global de l'action des élus de la gauche sévrière au cours des 6 années écoulées de la mandature mais aussi d'un réquisitoire contre l'action du maire sortant.

### Une opposition constructive à l'écoute des Sévriens.

Comme l'a rappelé en préambule Jean-Luc Michaud qui conduisait la liste « Sèvres Ensemble » en 2001, l'action des élus de l'opposition s'est voulue tout au long de la mandature sans concession mais ouverte et constructive. L'opposition a voté près de 80% des délibérations mais s'est élevée avec force contre les projets qui lui semblaient contraires à l'intérêt des Sévriens.

L'opposition s'est exprimée dans un contexte particulièrement difficile, car, comme l'a expliqué Catherine Cyrot, la municipalité n'a eu de cesse d'étouffer les interventions de ses élus au sein des commissions spécialisées (famille et affaires sociales par exemple) tout en confiant à des associations para-municipales les moyens d'intervention. Cette pratique qui n'est ni démocratique ni transparente, lui a d'ailleurs valu, pour deux de ces associations, une mise en garde de la Chambre régionale des comptes. En dépit des obstacles mis à leur action, les élus de l'opposition ont su rester à l'écoute des Sévriens, en les associant à la préparation des conseils municipaux et ont réussi à remporter quelques succès comme, par exemple, le maintien d'un commerce de proximité aux Bruyères. Ils ont toujours soutenu la lutte des habitants de ce quartier.



### Un maire politicien et finalement sans ambition pour Sèvres.

On connaît le maire plutôt autocrate et franchement technocrate de la précédente mandature, on a eu le maire carrément politicien de la mandature qui s'achève exclusivement occupé par son projet de parc nautique, son intercommunalité ou d'autres mandats, se souciant comme d'une guigne de l'aménagement du cœur de Sèvres.

Compte rendu de mandat des élus de l'opposition au Conseil Municipal de Sèvres avec la participation des élus Verts.

Quelques exemples :

- L'intercommunalité avec Boulogne - Billancourt (Val de Seine), mise en place sans concertation en 2004, est une intercommunalité UMP qui n'avait d'autre visée que politique, à savoir contrer l'intercommunalité alors UDF de l'Arc-de-Seine, constituée sous l'égide du maire d'Issy-les-Moulineaux. Cette intercommunalité, sous prétexte de mutualisation, n'a eu d'autre résultat que de déposséder notre commune de son autonomie d'intervention en matière de voirie, d'assainissement, de sports, et demain la privera, nous dit-on, de son autonomie en matière d'affaires scolaires (transports des élèves, entretien des écoles, cantines scolaires...).

- La préparation du Plan local d'urbanisme, est une occasion ratée d'une grande ambition pour Sèvres. Malgré les propositions répétées des élus de gauche pour inscrire dans le projet davantage de mixité sociale par la mise en location de nouveaux logements

sociaux ou intermédiaires, pour favoriser l'emploi artisanal et enfin pour développer un habitat respectueux de l'environnement, le maire est resté sourd à ces propositions, s'en tenant à un objectif de maintien à son niveau actuel

de la population de notre commune, au risque d'en casser les dynamiques d'avenir.

- La gestion en trompe-l'œil des finances communales. Certes les dépenses de fonctionnement de la ville sont équilibrées. C'est bien le moins. Mais, pour ce qui concerne l'endettement, le maire sortant aura réussi à générer une dette publique sans précédent pour les collectivités territoriales (notamment l'intercommunalité et le département). Le coût du parc nautique atteint 55 millions d'euros, dix fois plus que le montant annoncé à l'origine du projet. La passerelle vers l'île Seguin coûtera au moins 9 millions d'euros... Le tout financé par la dette que, tôt ou tard, les contribuables devront rembourser.

## REJOIGNEZ LE PARTI SOCIALISTE SECTION DE SÈVRES - VILLE D'AVRAY

Contact: Jacques Blandin, secrétaire de Section, 01 45 34 60 31

Local de section: 2 rue Lecointre - 92310 Sèvres

Pour soutenir l'action du PS: chèque à l'ordre de AFPS 92

Abonnement à l'Action sévrière: par chèque (20 euros - 9 numéros - 1an)  
à adresser à Pierrette Lafue, 11 place d'Orion, 92 360 Meudon la Forêt

Email: [actionsevriere@free.fr](mailto:actionsevriere@free.fr) Site web: [partisocialiste-sevres.org](http://partisocialiste-sevres.org)

### L'ACTION SÉVRIENNE

Journal socialiste de Sèvres

Directeur de la publication

Patrick Pétour

CPPP 10091

Comité de rédaction

Jacques Blandin

Catherine Cyrot

Jacques Ernest

Dominique Fauquet

Alain Gavignet

Pierrette Lafue

Geneviève Maquart